



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE ET DE LOISIRS DE BOURGES SUD

28, rue Gambon 18000 Bourges

☎ 06 44 09 92 35 : 11:00 à 12:00 – 16:30 à 19:30

@ aglbs1979@gmail.com – Site : aglbs.sitew.fr



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AGLBS VENDREDI 24 JANVIER à 18 h 30 SALLE MONMARTEAU STADE ALFRED-DEPÈGE 6-10 rue Charles-Cochet à Bourges.

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue vendredi 24 janvier 2020, salle Monmartreau à Bourges, et a débuté à 18 h 30

Ont été distribués lors de cette Assemblée le bilan de l'AGLBS du 01/09/2018 au 31/08/2019 et le compte de résultat global du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Présents : Les membres du Conseil d'administration de l'AGLBS :

- Président : Philippe POL
- Présidente adjointe : Pierrette BLIN
- Trésorière : Colette HOLST
- Trésorière adjointe : Christine AUMARD
- Secrétaire : Robert GARCIA
- Secrétaire adjointe : Anne ZEMIRLINE
- Responsable site internet : Jean-Pierre SAUCRAY
- Administrateurs : Christiane AMYOT, Élisabeth POL, Annie SAINTON

Adhérents présents : 81 et 51 adhérents représentés par procuration : 132 votants.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque adhérent(e) présent(e), au moment de son entrée en séance.

Invités présents :

- Madame BONNEFOY, maire adjoint de Bourges, délégué aux sports, accompagnée de deux conseillères municipales
- Madame Van LANDEGHEM, présidente de l'OMJSC
- Madame Françoise DUBOIS, secrétaire de l'OMJSC
- Monsieur Alain PICARD, président de l'Association Justices-Pijolins
- Madame GONZALES, présidente de l'Amicale des habitants du Val d'Auron

Invités excusés :

- Monsieur Pascal BLANC, maire de Bourges
- Madame Marie-Claude TURLIER, présidente de l'Association AGV Bourges Nord
- Monsieur DELALE, vérificateur aux comptes

Absents :

- Monsieur Roger PIFFAULT, président du Comité départemental de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)
- Madame Annie-Claire ANDRÉ, vice-présidente du CODEP

Philippe POL préside la séance en sa qualité de Président. Robert GARCIA est secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation PV AGE et AGO du 22/03/2019
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Rapport du vérificateur aux comptes

- Budget prévisionnel
- Cotisations 2020-2021
- Information de la modification du règlement intérieur
- Élection au Conseil d'Administration : remplacement d'un membre du CA démissionnaire
- Questions diverses

Le point prévu sur « **l'information de la modification du règlement intérieur** » est annulé après relecture du règlement qui explicite clairement les modalités d'inscription et ne nécessite donc aucune modification.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2019

Philippe POL rappelle que les PV ont été adressés aux adhérents après la tenue des assemblées générales ordinaires et extraordinaires et que quelques exemplaires papier sont disponibles dans la salle.

Puis il demande s'il y a des remarques particulières.

Aucune remarque n'est formulée

Mise au vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le PV de l'AGE est adopté à l'unanimité

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2019

Mise au vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le PV de l'AGO est adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL

L'AGLBS a 40 ans maintenant et continue d'être la première association de gymnastique de la ville de Bourges et la seconde association de gymnastique du département avec 478 adhérents pour la saison 2018-2019.

L'AGLBS, c'est, chaque semaine, un planning de 28 cours dont 14 cours de gymnastique.

L'association emploie 8 salariés à temps partiel et 4 auto-entrepreneurs, plus 2 animatrices pour l'AQUAGYM, salariées par la GV BOURGES NORD.

Elle est affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique), reconnue d'utilité publique, et qui compte 5 600 clubs EPGV avec 483 000 licenciés au niveau national.

L'association a pour objectif de favoriser l'épanouissement physique et moral de chacun par la pratique éducative d'activités physiques, sportives, et de loisirs, l'activité principale étant la gymnastique volontaire ainsi que le maintien des adhérents en « bonne santé » par le « sport santé ».

La prise en charge des besoins de chacun est assurée par les intéressés eux-mêmes avec le concours d'animatrices et animateurs qualifiés et dans le respect des textes en vigueur.

Philippe POL remercie les partenaires de l'association :

- La mairie de Bourges par le prêt gracieux de salles : Dojo, Salle Jean-Brivot, hébergement du siège à la Maison des Associations, salle Montmartreau, salles de 4 écoles : Auron, Pijolins, Marcel-Sembat, Camille-Claudé ainsi que l'octroi de subventions.
- Les associations amies : Office Municipal de la Jeunesse des Sports et de la Culture (OMSJC), Justice-Pijolins, Amicale des habitants du Val d'Auron, AGV Bourges Nord...

Le sujet du renouvellement du Conseil d'administration est abordé afin de faire face à :

- La démission d'un membre du CA
- La décision de Robert GARCIA de ne plus être secrétaire tout en restant au sein du Conseil d'administration.

Pour conclure cette partie, Philippe POL remercie les animatrices et animateurs pour la qualité de leur travail et leur volonté de perfectionnement et de changement par la formation continue (formation de Martine BRUNEL et Sébastienne ROCK en gymnastique posturale)

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Saison 2018-2019 : Le président de séance liste les activités proposées cette année aux 478 adhérents inscrits

Gymnastique : 14 cours d'une heure animés par Martine BRUNEL, Ophélie BLAISE, Virginie DELMAS, Marie-Noëlle PICHON, Joan JAN, Yann DUTAUT, Sébastienne ROCK. 271 inscrits, qui participent souvent à plusieurs cours par semaine.

Gymnastique équilibre : 2 cours d'une heure animés par Marie-Françoise NAUDIN, avec toujours autant de succès : 62 inscrits pour les 2 cours.

Gymnastique posturale : 1 cours d'une heure animé par Marielle NOBLET : 15 inscrits à une activité qui est nouvelle.

Marche nordique : 1 cours de deux heures avec Sébastienne ROCK : 12 inscrits. L'AGLBS souffre ici de la concurrence des propositions de nombreuses autres associations dans ce domaine.

Aquagym, en liaison avec l'Association BOURGES NORD : 3 cours dont 2 à la piscine des Gibjoncs, l'un animé par Michelle TRUCHOT, l'autre par Julie CHANUSSOT, le troisième au Centre nautique Raymond-Boisdé, animé également par Michelle TRUCHOT. Au total 84 inscrits, la demande excède l'offre car l'association manque d'animatrices ou animateurs diplômés et de l'absence de nouveaux créneaux disponibles.

Pilates : 2 cours d'une heure chacun, l'un animé par Virginie FERRIC, l'autre par Régis BOURLIAUD. Très vif succès avec 73 inscrits pour l'ensemble des deux cours.

Zumba : 1 cours d'une heure animé par Ophélie BLAISE : 14 inscrits.

Yoga : 1 cours d'une heure et demie avec Annie ROUX : 8 inscrits, peu de succès.

Compte tenu du faible nombre d'inscrits au cours de yoga ainsi qu'à la marche nordique, le Conseil d'administration a décidé de ne pas reconduire ces 2 activités pour la saison 2019-2020.

Une première information avait été faite lors de l'AG du 24 mars 2019 et tous les adhérents concernés ont été informés de cette décision.

L'AGLBS a également participé aux **animations d'été de la Mairie** avec ses salariés rémunérés.

4 animations ont été proposées par l'AGLBS. Elles ont eu lieu à la plage du Val d'Auron et au jardin de l'Archevêché. Ces animations ont été perturbées par la canicule, ce qui a contraint à en annuler une.

Le président de séance fait part des travaux réalisés par le Conseil d'administration :

- répartition des tâches au sein du nouveau Conseil d'administration à la suite du décès de Liliane Carlier,
- élaboration des nouveaux statuts,
- rédaction d'un nouveau règlement intérieur,
- changement du siège social à la Maison des associations, rue Gambon, afin d'assurer la pérennité de l'adresse postale lors d'un changement de président(e),
- l'ensemble des démarches : Préfecture, banque, URSSAF... pour enregistrer tous les changements,
- mise en place de règles claires de tarification pour les activités multiples et les activités couple et leur mise en ligne sur le site Internet,
- mise à jour et animation du site Internet. Philippe POL remercie Jean-Pierre SAUCRAY pour le travail réalisé.
- création d'un nouveau fichier avec une fiabilisation des adresses mail et le renseignement de la date du certificat médical. Le président de séance salue l'important travail réalisé par Anne ZEMIRLINE sur ce sujet.
- participation aux AG des associations amies ainsi qu'aux réunions avec la mairie de Bourges,
- préparation de la nouvelle saison 2019-2020 :
 - remplacer Marielle NOBLET, gymnastique posturale, partie en retraite. Martine BRUNEL prend la suite.
 - embaucher une nouvelle animatrice, Alison BAU,
 - proposer des nouvelles activités : marche vitalité et stretching,
 - proposer des créneaux supplémentaires : Pilates, gym équilibre,
 - créer une carte spécifique de couleur jaune d'adhérent à l'AGLBS.
- gestion des inscriptions pour la nouvelle saison 2019-2020.

Quelques mots sur la saison 2019-2020

L'AGLBS compte 495 adhérents au 24 janvier 2020, + 17/saison précédente, ce qui témoigne de la bonne santé et du dynamisme de notre association. Trois créneaux supplémentaires ont été mis en place.

- 15 cours de gymnastique (1 cours supplémentaire le lundi matin)
- 3 cours de Pilates (1 cours supplémentaire le mercredi soir), 85 inscrits (+ 10)
- 3 cours de gym équilibre (1 cours supplémentaire le jeudi soir), 70 inscrits
- 3 cours d'aquagym complets dès le mois de septembre
- 1 cours de gymnastique posturale, 26 inscrits en forte progression (+ 11)
- 1 cours de stretching, bon succès pour ce nouveau cours avec 24 inscrits
- 1 cours de zumba
- 2 h de marche vitalité, 9 inscrits seulement

Décision sera prise sur l'avenir de la marche vitalité en fin de saison en concertation avec l'animatrice avec vraisemblablement un arrêt de cette activité.

Philippe POL fait part des difficultés rencontrées lors des inscriptions de cette nouvelle saison :

- Les inscriptions s'étalent sur une période très longue : juin-fin octobre.
- De nombreux dossiers sont mal remplis (oubli de l'activité pratiquée, numéro de téléphone ou mail...) ou incomplets (principalement certificat médical). Ainsi nous avons dû gérer un portefeuille de 15 à 20 dossiers incomplets en permanence : relance, coup de fil, courriel, etc. Beaucoup d'énergie dépensée et de temps investi dans les multiples relances.

D'où la nécessité de repenser le processus d'inscription pour une association qui compte près de 500 adhérents et qui ne peut plus continuer à gérer les inscriptions au fil de l'eau pendant 5 mois :

- La fiche d'inscription sera revue pour éviter au maximum les oublis possibles.
- Des journées d'inscriptions en physique fin juin début juillet puis début septembre seront mises en place (projet) sur le modèle de l'association GV de Saint-Doulchard qui compte environ 600 adhérents.
- Important : les adhérents devront avoir un dossier complet préalablement au démarrage des cours début septembre.
- Une communication sera faite auprès des adhérents et des animatrices sur l'ensemble du nouveau dispositif d'inscription.

Anne ZEMIRLINE intervient pour présenter les modifications sur le fichier des adhérents qui renseigne désormais la date de fourniture du certificat médical. Cela permettra une communication personnalisée fin mai-début juin auprès des adhérents sur la nécessité ou non de fournir un certificat médical pour l'inscription à la saison 2020-2021.

Philippe POL remercie l'ensemble du Conseil d'administration pour le travail effectué (applaudissements de la salle) et demande s'il y a des questions.

Plusieurs questions sont alors posées :

- Quelle est la durée de validité du certificat médical ? : 3 ans. Anne ZEMIRLINE précise que cela est vrai à condition de répondre « non » chaque année à l'ensemble des questions du questionnaire de santé. Ceci est une règle établie pour toutes les pratiques sportives.
- En cas d'absence à toutes les journées d'inscription aux journées en physique, comment s'inscrire ? : l'association gèrera les exceptions avec le processus par courrier.
- Pourquoi ne pas mettre en place les inscriptions via le site Internet ? . Cette question a été étudiée. Cela nécessiterait de passer par un site payant et de gérer deux systèmes : paiement par cartes et paiement par chèques. La question de la vérification préalable de la complétude du dossier ne serait pas possible avec une inscription directe par Internet.
- Une adhérente indique que son dossier d'inscription pourtant complet et déposé à la Maison des associations a été perdu. Le président de séance indique qu'effectivement une dizaine de dossiers déposés fin août ont été perdus soit par la Poste, soit au niveau de la Maison des associations.

Philippe POL fait ensuite voter l'adoption du rapport moral et du rapport d'activités :

Mise au vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité des présents.

RAPPORT FINANCIER

Colette HOLST, la trésorière de l'AGLBS, présente le **rapport financier** pour l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les **dépenses** s'élèvent à **51 546 €**, en baisse par rapport à l'exercice précédent, suite à une baisse des charges de personnel (absence de départ à la retraite et d'arrêts maladie).

Les **recettes** sont de **56 079 €**, en hausse de 4 642 € par rapport à l'exercice précédent (cotisations en hausse de 5 598 €), se décomposent comme suit :

- 370 € Subvention de fonctionnement ville de Bourges
- 55 498 € Adhésions
- 211 € Produits financiers sur livret A et compte sur livret

Le **résultat est positif de + 4 533 €**, toutefois il était **déficitaire de - 3 857 € l'année précédente**.

Les **fonds propres** s'élèvent à **41 937 €**.

Robert GARCIA fait lecture du rapport du commissaire aux comptes qui donne quitus à la trésorière et la félicite pour la qualité de son travail.

Philippe POL remercie Colette HOLST pour l'importance de son travail ainsi que pour son investissement au sein du Conseil d'administration.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Colette HOLST présente ensuite le **budget prévisionnel** pour l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les **dépenses** sont estimées en hausse à **60 160 €, soit + 8 614 €**.

Cette hausse des dépenses est due à :

- la mise en place de 3 cours supplémentaires (Pilates, gym et gym équilibre) : 4 290 €
- l'augmentation du coût de la licence (FFEPGV, région et CODEP) : 1 500 €
- le coût de la mutuelle pour 2 animatrices : 360 €
- le renouvellement de matériel informatique : 630 €
- l'achat de matériel (bracelets lestés, ballons, etc.) : 710 €
- l'augmentation des charges salariales et générales (inflation) : 580 €
- le coût du téléphone portable : 144 €
- les provisions pour autres charges : 400 €

Les **recettes** sont estimées en hausse à **60 335 €** :

- Cotisations : 59 945 €
- Subvention ville de Bourges : 370 €
- Intérêts sur livrets : 220 €

Le compte de résultat prévisionnel sera positif avec **un résultat de + 175 €**.

Le **budget prévisionnel** est mis au vote.

Mise au vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport prévisionnel est adopté à l'unanimité.

COTISATIONS 2020-2021

Colette HOLST indique que le souhait du Conseil d'administration est de continuer à satisfaire nos adhérents avec des animateurs performants et de savoir que notre association a les reins solides avec une situation financière saine pour faire face aux futurs engagements.

Colette HOLST rappelle les recommandations de la Fédération nationale et du CODEP, à savoir disposer au niveau de l'association d'un an de trésorerie d'avance.

Or nos fonds propres qui s'élèvent à 41 937 € ne représentent pas le montant des dépenses d'une année à savoir 60 160 € en prévisionnel.

Par ailleurs notre budget prévisionnel n'est positif que de + 175 € et ne permet donc pas de renforcer nos fonds propres.

Pour l'ensemble de ces raisons, Colette HOLST propose une augmentation des cotisations de + 5 € pour la saison 2020-2021, sachant que nous avons la contrainte de l'augmentation du coût de la licence qui ne reste pas dans la trésorerie de l'AGLBS.

Mise au vote : Contre : 0 Abstention : 0

L'augmentation de 5 € des cotisations pour la saison 2020-2021 est adoptée à l'unanimité.

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN ADMINISTRATEUR ET DU NOUVEAU SECRÉTAIRE

Philippe POL fait part de la démission de Jean PIQUERAS pour raisons familiales. Il le remercie pour ce qu'il a apporté au Conseil d'administration au cours de l'année écoulée.

Le président de séance insiste sur la nécessité de renforcer le Conseil d'administration et qu'une association ne peut fonctionner que par l'engagement de bénévoles pour le bien commun.

Il indique n'avoir reçu aucune candidature par écrit.

Philippe POL demande alors s'il y a des candidatures dans la salle. Une adhérente lève la main et se présente :

– Marie-Josée MARINET qui fait de la gymnastique et souhaite apporter son aide au Conseil d'administration.

Il indique également que Pierrette BLIN présente sa candidature au poste de secrétaire de l'association.

Composition du bureau

Philippe POL, président
Colette HOLST, trésorière
Pierrette BLIN, secrétaire

Les adjoints des membres du Bureau sont :

Annie SAINTON, présidente adjointe
Christine AUMARD, trésorière adjointe
Anne ZEMIRLINE, secrétaire adjointe

Et les autres administrateurs, membres du Conseil d'administration :

Jean-Pierre SAUCRAY, responsable du site Internet
Christiane AMYOT, coresponsable du site Internet
Robert GARCIA
Marie Josée MARINET
Elisabeth POL

Mise au vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Philippe POL déclare l'Assemblée terminée et invite les participants présents à l'Assemblée générale au pot de l'amitié.

La séance est levée à 20 h 10.

Fait à Bourges, le 25 janvier 2020

Le Président
Philippe POL

Le Secrétaire de séance
Robert GARCIA